



Art Et Danse

Danse Classique et Moderne

15 rue St Saëns - 1700 La Rochelle

Tél : 07 68 50 88 88

www.danselarochelle.fr

Contact Professeur : linda.artetdanse.17@gmail.com

Contact Association : artetdanse.17@gmail.com

Tarifs et conditions générales de l'Association applicables au 1^{er} septembre 2020

Les cours :

Début des inscriptions et cours d'essai : mercredi 2 septembre 2020 à la Passerelle.

L'enseignement commence le **mardi 8 septembre 2020.**

Les cours de Danse Classique et Moderne sont dispensés par Linda JOUSSELIN LAMOUREUX, diplômée d'Etat, Chorégraphe et ancienne Soliste du théâtre de Rouen.

La présence régulière de l'élève aux cours est indispensable. Par politesse, prévenir le professeur, en cas d'absence.

L'école est fermée pendant les vacances scolaires, sauf en juillet (cours de perfectionnement).

Tenue vestimentaire :

Pendant les cours, une tenue correcte est obligatoire.

Classique : collant chair, tunique de couleur suivant niveau (*), demi-pointes chair avec élastique et cheveux attachés obligatoirement/chignon obligatoire à partir de la classe « Initiation ».

Moderne : tenue libre (legging, short, pantalon de jazz, tee-shirt, collant-tunique, chaussons de jazz ou de danse ou chaussettes), cheveux attachés de préférence.

(*) Afin d'éviter toute erreur d'achat, voir le modèle avec notre professeur.

Inscription-Adhésion :

Elles sont obligatoires pour assister aux cours et valables pour l'année scolaire 2020/2021.

Les frais d'Inscription sont de 10€ par famille et les frais d'Adhésion de 15€ par élève.

Lors de l'inscription, sont à prévoir :

- Un certificat médical précisant la ou les discipline(s) choisie(s) danse classique et/ou danse moderne (pour les nouveaux élèves, datant de moins de 3 ans).
- Le règlement de l'adhésion et de l'inscription par chèque ou espèces.
- Le règlement annuel des cours : de 1 à 10 chèques (*)
- La fiche d'inscription remplie et signée.
- L'attestation du quotient familial CAF pour les tranches Q1 et Q2

(*) Le montant de la cotisation annuelle est calculé en fonction des tranches du quotient familial CAF. **Une attestation du quotient familial CAF pour les tranches Q1 et Q2 est obligatoirement à fournir** (Pour la tranche Q3, ce n'est pas nécessaire).

Tarifs des cours :

Hors frais d'Inscription et frais d'Adhésion	Q1 -400€	Q2 401/1100€	Q3 +1101€
1 COURS « Eveil »	180€	270€	330€
1 COURS (sauf ci-dessus)	190€	285€	355€
2 COURS	265€	395€	485€
3 COURS	445€	665€	815€

Tarifs calculés en fonction des tranches du quotient familial CAF.

Tarifs en vigueur par personne.

L'engagement se fait pour l'année entière, toute activité commencée est due à l'Association. Aucun remboursement des cours ne sera effectué sauf si prescription médicale sérieuse.

Si toutefois, vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à nous en faire part, nous trouverons ensemble une solution. Il existe également une aide « CCAS » (Centre Communal d'Actions Sociales) qui pourrait peut-être vous être octroyée selon vos revenus. Cette demande est à faire au plus vite pour que le dossier soit traité dans les meilleurs délais.

Les horaires :

Mardi	Mercredi	Vendredi	Samedi
	14h – 14h45 CLASSIQUE Eveil		Répétitions de 14h à 18h30 suivant indications du professeur
	15h – 16h10 CLASSIQUE Initiation		
17h20 – 18h30 CLASSIQUE Préparatoire	16h10 – 17h10 MODERNE Enfants à partir de 9 ans	17h15 – 18h20 CLASSIQUE Préparatoire	
18h30 – 19h30 MODERNE Intermédiaire Niv 1	17h45 – 19h CLASSIQUE Elémentaire/Moyen	18h20 – 19h30 CLASSIQUE Elémentaire/Moyen	
19h30 – 21h CLASSIQUE Supérieur	19h15 – 20h15 MODERNE Avancé/ Inter Niv 2	19h30 – 21h CLASSIQUE Supérieur	

 Salle d'activité LA PASSERELLE (Mairie Annexe de Mireuil)
 Studio 2 – Collectif ULTIMATUM (Mireuil)



Autres :

Le respect de l'enseignant, des horaires de cours et des lieux font partie du savoir vivre.

Par contre, il est interdit de :

- Fumer dans les locaux
- Consommer de la nourriture dans la salle de cours et les vestiaires.
- Mâcher du chewing-gum pendant le cours
- Quitter le cours sans prévenir le professeur.
- Laisser les portables allumés.

Par ailleurs, l'Association décline toute responsabilité sur les éventuels vols qui pourraient survenir dans ses locaux.

Conseil : ne pas laisser d'effets personnels dans les vestiaires pendant les cours (argent, bijoux, portable, tablettes etc...). Au cas où, les objets de valeur pourront être déposés dans la salle de cours.

Les membres du Bureau se réservent le droit de suspendre, voire d'exclure tout élève qui manquerait gravement au respect de ces consignes.

Spectacle de fin d'année :

La date du spectacle de fin d'année est fixée au **samedi 19 juin 2021**.

Pour le spectacle, le port des lunettes n'est pas admis pour les danseurs.

Conformément à l'article L 121-20-4 du Code de la Consommation, les places vendues pour le spectacle ne font pas l'objet d'un droit de rétractation. Elles ne seront donc ni reprises, ni échangées.

Pour le bon déroulement du spectacle et le respect des danseurs et des spectateurs, l'usage d'appareil photo avec flash et de téléphone portable est interdit. Et nous rappelons qu'il est interdit de manger et boire dans la salle.

✂ -----

AUTORISATION DE PUBLICATION DE PHOTOS ET VIDEO

Nom – prénom de l'élève : _____

Je déclare autoriser l'association « Art Et Danse » à diffuser sur son site internet, sa page Facebook et autres supports publicitaires, les photos ou vidéos de son choix, réalisées lors des cours, des stages, répétitions ou spectacles.

OUI

NON

CONDITIONS GENERALES & PROTOCOLE SANITAIRE APPLICABLES AU 1ER SEPTEMBRE 2020

J'ai pris connaissance des Conditions générales et les accepte et m'engage à les respecter, ainsi que mon enfant.

J'ai pris connaissance du Protocole sanitaire lié au Covid-19 et l'accepte et m'engage à le respecter, ainsi que mon enfant.

Signature :

Dates : _____ / _____ / 2020

